



## Assemblée générale du 15 janvier 2016

### *Procès-verbal*

L'assemblée générale de CiDAN Corse s'est tenue le vendredi 15 janvier 2016 à partir de 14h dans les locaux du Rectorat, boulevard Lantivy, au 1er étage salle Dumontet.

Étaient absents excusés :

Monsieur Michel BARAT, Recteur de l'Académie de Corse

Monsieur Jacques VERGELLATI, directeur départemental de l'ONAC pour la Corse du Sud

Monsieur Christophe GOBERT, inspecteur d'académie inspecteur pédagogique régional d'histoire  
les autres membres du comité technique régional retenus par des obligations professionnelles.

Étaient présents :

Monsieur Jean-Louis POLI, délégué régional

Monsieur Jean-Yves CHAPEL, délégué départemental Corse du Sud

Monsieur Mathieu PASQUALINI, délégué départemental Haute-Corse

Monsieur Jean-Dominique COGGIA, inspecteur d'académie inspecteur pédagogique régional de mathématiques, coordonnateur du trinôme académique, représentant Monsieur le Recteur de l'Académie de Corse,

Madame Isabelle WATTEL, chargée de la formation et du recrutement à la Région de Gendarmerie de Corse,

Madame Marie-Laurence SOTTY, adjointe au maire de la commune de SARROLA, chargée des relations avec la Communauté d'agglomérations du Pays Ajaccien,

Monsieur Christophe REYNIER, commandant de police, chargé de la formation des personnels de la police,

Messieurs Pascal SABATÉ, premier maître, et Fabien MASSICOT, maître, du CIRFA de Corse,

Mesdames Dominique FAUST, Nathalie PALTRINIERI, Christelle ROSSO, Alisia TEILLAUD-MURACCIOLI,

Messieurs Jean-Noël AÏQUI, Pierre BENIGNI, DI CRESCENZO, Raymond EUVRARD, Philippe GALLOT, Dominique MAESTRATI, Alain MERCURI, Robert MOREAU, Jean-Antoine MURZI, Merry SAINT-GENIES.

## **Ouverture de séance :**

Monsieur Jean-Louis POLI ouvre la séance à 14h 15 en excusant Monsieur Michel BARAT, Recteur de l'Académie de Corse, et Monsieur Christophe MIRMAND, Préfet de Corse, qui n'ont pu être parmi nous pour des raisons professionnelles.

Il demande à tous d'avoir une pensée pour tous les personnels de la Défense, de la Gendarmerie, de la Police qui sont morts dans l'exercice de leurs missions et pour ceux qui défendent l'honneur de la France dans les différents théâtres d'opérations extérieures. Il fait observer une minute de silence à leur mémoire.

Il procède à la distribution des formulaires d'adhésion ou de renouvellement pour l'année 2016. Il rappelle que l'adhésion se monte à 30 (trente) euros. Un reçu fiscal sera adressé à chaque adhérent qui permettra une déduction de 66 % sur les impôts sur le revenu.

Il rappelle que l'association ne bénéficie d'aucune subvention, mais que des aides sont attribuées par les collectivités lors de manifestations occasionnelles.

Il rappelle que CiDAN Corse est une association très représentative, y compris sur le plan national et qu'une de ses missions dans le cadre du devoir de mémoire est de suppléer à la disparition progressive des associations d'anciens combattants.

Enfin, il précise que le délégué régional est le porte-parole de l'association et de coordonnateur des actions menées par chacun de membres du comité technique régional.

Monsieur Jean-Dominique COGGIA, coordonnateur du trinôme académique, est capitaine de frégate de réserve. Il rend hommage à l'action de CiDAN, notamment dans le cadre du trinôme académique et des interventions dans les établissements scolaires du second degré.

Il détaille la liste des participants au trinôme académique placé sous la présidence du Recteur d'Académie: ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de la Défense, Institut des Hautes Études de la Défense Nationale et son partenaire CiDAN Corse.

Il expose les missions du trinôme qui sont : la formation des cadres et des enseignants à la politique de défense et la liaison entre les enseignants et les personnels de défense. Pour la Corse ces missions sont difficiles à remplir compte-tenu de la configuration géographique de l'île et à la présence limitée des forces de la Défense. Le trinôme organise 1 à 2 actions importantes chaque année : la journée défense au mois d'avril 2015 en liaison avec le 2ème REP au camp RAFFALLI au cours de laquelle de nombreux enseignants ont bénéficié d'informations sur les opérations extérieures et intérieures et les matériels en service (armements, véhicules ...), la journée nationale du réserviste, en liaison avec les personnels de la BA 126 à Travo-Ventiseri, à laquelle ont participé 200 élèves environ, en majorité des lycéens.

Il anime 2 classes de défense, une au lycée de Balagne à Calvi, en liaison avec le 2ème REP, l'autre au lycée de la Plaine à Ghisonaccia, en liaison avec la BA 126.

Le trinôme académique de Corse travaille en collaboration avec les autres trinômes de la zone de défense Sud-Est étendue prochainement à ceux de l'académie de Toulouse. Il réfléchira sur la place de chacun dans une société qui se cherche et sur la façon de renforcer la cohésion de la Nation. Chacun ces trinômes aura une mission ; celui de Corse traitera plus particulièrement de la reconversion des militaires.

Monsieur Jean-Louis POLI rappelle l'action menée par une de nos personnalités cooptées, Madame Christine FALLER, professeure à Toulon, qui anime les classes de défense des académies de Nice et Marseille.

Monsieur Jean-Yves CHAPEL, délégué départemental pour la Corse du Sud, est attaché de préfecture, délégué du Préfet à la politique de la Ville. Il rappelle que ce sujet est d'actualité et que l'action des services de l'État est prépondérante dans la prévention de la radicalisation notamment des jeunes. Il rappelle que CiDAN Corse a un rôle à jouer dans le cadre de cette action.

Monsieur Christophe REYNIER est commandant de police ; il a 46 ans et est en Corse depuis 10 ans où il exerçait au sein de la brigade d'intervention. Il succède à Monsieur Philippe GALLOT, commandant de police en retraite, et est chargé du recrutement et de la formation des adjoints de sécurité. Cette année 10 places sont offertes et les épreuves sont organisées à Bastia pour les épreuves sportives et Ajaccio pour les autres épreuves.

Monsieur Jean-Louis POLI demande que Monsieur Christophe REYNIER soit intégré au sein de CiDAN Corse comme personnalité qualifiée ; parallèlement il demande que Monsieur Philippe GALLOT soit chargé de mission auprès de la Police en tant qu'adjoint de Monsieur Jean-Antoine MURZI. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Madame Isabelle WATTEL est chargée de la coordination du recrutement des personnels de Gendarmerie. Elle est particulièrement intéressée par la mission qui devrait être confiée au trinôme académique dans le cadre de la reconversion des militaires.

Monsieur Jean-Louis POLI propose que Madame Isabelle WATTEL intègre CiDAN Corse comme personnalité qualifiée. Après discussion avec les intéressés, il propose que Madame Isabelle WATTEL soit chargée de mission auprès de la Gendarmerie, Monsieur Robert MOREAU devenant son adjoint. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Philippe GALLOT rend hommage à son successeur Monsieur Christophe REYNIER ; il rappelle que celui-ci était responsable d'un groupe d'intervention à Paris, puis à Ajaccio depuis 10 ans. Il considère qu'une des missions de CiDAN Corse est aussi de participer à l'action des services de la Préfecture dans le cadre de la prévention de la radicalisation en essayant de repérer puis de « récupérer » les jeunes qui pourraient être tentés par cette aventure. Il est nommé adjoint au chargé de mission auprès de la Police.

Monsieur Merry SAINT-GENIES n'est pas militaire de carrière ; il a effectué 18 mois de service national ; il était chargé de la formation des militaires sportifs de haut niveau. Il pense que les valeurs du sport devraient être représentatives des valeurs de la Nation, ce qui n'est plus vraiment le cas en raison de la professionnalisation du sport.

Monsieur Alain MERCURI est chargé de mission, chargé des relations avec les 173ème et 373ème RI ; il est retraité de la Défense ; il fait un « bref » rappel des actions qu'il mène au sein de nombreuses associations et de sa carrière en tant que réserviste et responsable de l'amicale des anciens des 173ème et 373ème régiments d'infanterie. Il est porte-drapeau de la section de Corse du Sud de la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH) et à ces deux titres participe activement aux cérémonies patriotiques nationales et locales.

Madame Christelle ROSSO, chargée de mission aux affaires juridiques, travaille au service juridique de la Ville d'Ajaccio. Elle est une actrice prépondérante dans le cadre des affaires juridiques que CiDAN Corse est amenée à traiter.

Madame Nathalie PALTRINIERI, chargée de mission aux affaires sociales, est assistante sociale au Conseil Départemental de Corse du Sud. Elle est la référence indispensable au traitement des dossiers sociaux que CiDAN Corse rencontre lors de ses nombreux contacts.

Monsieur Jean-Louis POLI précise que son action devra être étendue aux enfants orphelins des personnels disparus dans le cadre des opérations extérieures ou victimes des attentats terroristes.

Monsieur Jean-Antoine MURZI, chargé de mission auprès de la Police, est chef de brigade de police, chargé des affaires de la voie publique ; il est un élément important dans le cadre de la prévention de la radicalisation des jeunes.

Madame Dominique FAUST, adjointe au chargé de mission Police, est major dans la Police au sein de la Police de l'Air et des Frontières ; elle participe pleinement à la mission de CiDAN dans le cadre de la prévention des conduites à risque.

Monsieur DI CRESCENZO, ancien commandant de police, est retraité depuis 20 ans. Il a de nombreux contacts avec le délégué régional dans le cadre de ses anciennes fonctions.

Le Premier Maître Pascal SABATÉ représente le CIRFA de Corse dont il a la responsabilité. Le CIRFA est partenaire de CiDAN Corse dans le cadre du recrutement des jeunes. Il travaille en collaboration avec la Gendarmerie et la Police, notamment lors des campagnes d'information auprès du public scolaire. Il s'est rendu compte que leur intervention était mieux perçue depuis que leur action était relayée par les services du Rectorat.

En 2015 33 jeunes gens ont intégré la Marine Nationale contre 32 en 2014. Les ruptures anticipées de contrat après 2 mois sont de plus en plus fréquentes. Les candidatures pour l'Armée de Terre ont été plus nombreuses que pour les autres armées..

Pour 2016 sont proposées sur le plan national 15000 postes pour l'Armée de Terre, 3500 pour l'Armée de l'Air et 3500 pour la Marine.

Le nombre de réservistes est porté à 40000. Ce recrutement se fait suite à une démarche personnelle. Les candidats devront remplir une demande de candidature accompagnée d'une lettre de motivation (par l'intermédiaire de l'APER pour la Marine) au CIRFA de proximité.

Le Maître Fabien MASSICOT est en Corse depuis 8 mois après 8 ans dans la Marine embarquée. Il est plus particulièrement intéressé par les possibilités de carrière pour les jeunes. Il succédera probablement au Premier Maître SABATÉ à son départ.

Madame Marie-Laurence SOTTY est adjointe au maire de la commune de Sarrola-Carcopino et chargée des relations avec la CAPA. Elle se félicite de la décision d'implanter une stèle à la mémoire des poilus, notamment ceux du 373ème RI, au rond-point « Effrico » de Baleone dans le cadre du devoir de mémoire. Ce lieu deviendra un site symbolique pour la commune ; situé près de la voie ferrée, d'un collège et de l'intersection de 2 routes nationales il sera visible par un grand nombre de personnes passant à proximité. La commune sera partie prenante dans l'aménagement de la zone et de l'organisation des cérémonies. Le conseil municipal demande la présentation prochaine du film « Le poilu et le châtaignier ».

Monsieur Jean-Louis POLI apporte quelques informations sur cette manifestation. La stèle se présente sous la forme d'un bloc de béton brut de 1,20 m sur 1,20 m surmonté d'un bloc de granit gris des Vosges. Dans le plus strict respect de la laïcité la cérémonie d'inauguration se fera sur deux jours :

1<sup>er</sup> jour :cérémonie religieuse avec messe à la cathédrale au cours de laquelle seront cités les noms de tous les poilus morts au col de la Chapelotte, participation de nombreux groupes polyphoniques corses (sera demandée la participation de l'évêque aux armées), projection publique à la salle des congrès du film « Le poilu et le châtaignier ».

2ème jour : cérémonie officielle en présence des autorités de l'État, des élus corses et vosgiens, des représentants des associations d'anciens combattants et de la population locale.

Des contacts devront être pris avec les services de la Gendarmerie pour l'organisation de la sécurité.

Monsieur Robert MOREAU est retraité et chargé de mission auprès de la Région de Gendarmerie de Corse. Il a été l'intermédiaire privilégié pour toutes les actions menées en liaison avec ses services. A sa demande, Madame Isabelle WATTEL est proposée comme chargée de mission, lui-même devenant adjoint. La proposition est adoptée.

Monsieur Dominique MAESTRATI est chef d'établissement scolaire à Ajaccio et chargé de mission dans le cadre de l'Éducation Nationale et du devoir de mémoire. Il a, entre autres, réalisé le film « Le poilu et le châtaignier » . Il a en projet un nouveau film mettant en scène d'autres conflits, notamment celui de la deuxième guerre mondiale. Ce film mettra en exergue des personnages exceptionnels, tel ce combattant slovène qui a été tué en 1945 dans l'Alta-Rocca au col de Bacino. Ces combattants ont montré une vraie unité dans l'intérêt de la défense de la France. Ce projet rencontre cependant quelques difficultés compte tenu du désengagement des partenaires financiers avec lesquels il a travaillé précédemment.

Madame Alisia TEILLAUD-MURACCIOLI est assistante sociale aux Armées. Après une période d'absence liée à des raisons familiales, elle reprend ses fonctions au sein du comité technique régionale en tant qu'adjointe de Madame Nathalie PALTRINIERI. Elle s'impliquera plus particulièrement dans le cadre de la cohésion de la Défense et de la Nation, de la protection des risques psycho-sociaux et est plus particulièrement intéressée par la problématique des relations avec les jeunes (classes de Défense par exemple) et les anciens (devoir de mémoire).

Monsieur Pierre BENIGNI est adjoint au chargé de mission sur le devoir de mémoire. Il est président des Croix de Guerre de moins de 20 ans. Il collabore avec le délégué régional dans le cadre de ses attributions. Il est porte-drapeau de la FNASOR et participe régulièrement aux cérémonies commémoratives.

Monsieur Raymond EUVRARD est retraité et chargé de mission auprès de l'Éducation Nationale. Il représente CiDAN Corse auprès de l'IHEDN dans le cadre du trinôme académique. Il est le dernier chef de corps du 373ème RI et participe à ce titre aux différents cérémonies en Corse et dans les Vosges en hommage aux poilus corses Il rappelle que CiDAN Corse n'est pas une association type 1901 mais une délégation régionale de CiDAN national ; elle n'est donc pas dotée d'un bureau régulièrement constitué. Pour permettre un fonctionnement optimal il a été désigné pour assurer les fonctions de secrétaire.

Monsieur Jean-Noël AÏQUI est chargé de mission sur le devoir de mémoire. Il est membre de la commission préfectorale au titre des Anciens Combattants.

Il est l'initiateur du musée de la Résistance à Zonza dont la superficie devrait prochainement tripler pour pouvoir exposer du matériel en service au cours de la deuxième guerre mondiale. Il accueille fréquemment des groupes d'anciens participants à des regroupements ou des congrès au cours desquels il met en avant la vie d'un jeune résistant tué à Carbini par les SS à l'âge de 16ans (celui-ci est mort dans les bras de sa mère en disant : « Je suis fier d'avoir rempli ma mission ; je suis mort pour la France. » Ses obsèques ont été célébrées en présence de prisonniers allemands au garde-à-vous et son cercueil salué lors de l'inhumation) .

Il a été la cheville ouvrière lors de la venue du Président de la République à Levie pour l'anniversaire de la Libération de la Corse en octobre 2014.

Il remercie Monsieur le Préfet de Corse pour son action prépondérante pour l'attribution de subventions.

Monsieur Jean-Louis POLI informe l'assemblée de la signature d'une convention entre l'IGESA et CiDAN ; celle-ci donne droit aux adhérents à jour de cotisation de bénéficier des prestations de l'IGESA.

Monsieur Jean-Louis POLI met en avant l'action menée au col de la Chapelotte dans les Vosges par Monsieur HELLÉ, chef de secteur de l'ONF, pour la préservation de la châtaigneraie issue des châtaignes amenées par les poilus corses en 14-18 et la plantation de nouveaux arbres génétiquement identiques aux châtaigniers corses. Il souhaite que Monsieur HELLÉ soit proposé pour la médaille du Mérite Agricole. Cette motion est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h 30.